

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

---

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 10 janvier 2017, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :            Monsieur le maire    Francis Bouchard

                                  Madame la conseillère

  Manon Brassard

                                  Messieurs les conseillers

  Luc Gilbert

  Charles Lessard

Sont absents :            Madame                    Johanne Bouchard

                                  Messieurs

  Martin Gagné

  Réjean Lacasse

Est également présente :    La directrice générale et secrétaire-  
  trésorière, Madame Lynda Tremblay

---

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 et 14 décembre 2016;
4. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 sur le budget 2017;
5. Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des Élus;
6. Dépôt de la liste des comptes du mois de décembre 2016;
7. Période de questions;
8. Camping Bon-Désir :
  1. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion,
  2. Dépôt de la liste des comptes de décembre 2016,
9. Période de questions;
10. Adoption du règlement 2016-106 établissant un fonds de roulement de 250 000 \$;
11. Demande d'installation d'une entrée d'eau et d'une sortie d'égout pour un bâtiment complémentaire situé sur le lot 4 822 226 en vue de la réalisation d'un projet de développement touristique futur (rés. 13-09-1448) – proposition du propriétaire;

12. Demande d'installation d'une entrée d'eau et d'une sortie d'égout pour la construction éventuelle d'une résidence sur le lot 4 343 310 (rés. 13-06-1406) – proposition du propriétaire;
13. Dépôt des états financiers 2015 de l'OMH de Bergeronnes;
14. Dépôt du budget 2017 de l'OMH de Bergeronnes;
15. Route verte-piste cyclable 2016 – nouveau tracé aux Bergeronnes et homologation Route verte nationale;
16. Correspondance et informations :
  - Ministère de la Sécurité publique – copie de la lettre du ministère du 6 décembre 2016 transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord concernant les orientations du ministère en matière de sécurité incendie,
  - Municipalité de Tadoussac – transmission de la résolution 2016-0381 concernant le schéma de couverture de risques (intervention hors route),
  - Loisir et sport Côte-Nord/Kino Québec/gouvernement du Québec – invitation à participer à l'édition 2017 de Plaisirs d'hiver,
  - L'Association internationale des Clubs Lions – remerciement pour l'aide municipale apportée lors du congrès des Lions du district U3 2016 tenu aux Bergeronnes.
17. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :
  - L'Alliance des Femmes du secteur BEST – demande d'aide financière pour la tenue de la Journée des Femmes en mars 2017,
  - Polyvalente des Berges – demande d'aide financière pour la création de l'album des finissants de 5<sup>e</sup> secondaire, édition 2016-2017,
  - Odyssée artistique – demande d'aide financière pour la tenue de la 12<sup>e</sup> édition du festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord,
  - CPA Esco-Pop des Escoumins – demande d'aide financière pour le maintien des activités.
18. Varia :
  - a)
  - b)
  - c)
19. Période de questions;
20. Fermeture de l'assemblée.

---

## OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

### **17-01-2309 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification suivante :

retrait du point 7 « période de questions » et du point 15 « Route verte-piste cyclable 2016 – nouveau tracé aux Bergeronnes et homologation Route verte nationale, décalant ainsi les autres points de 1,

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

**17-01-2310 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 et 14 décembre 2016**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 et 14 décembre 2016, tel que présenté.

**17-01-2311 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 sur le budget 2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 20 décembre 2016, tel que présenté.

---

**Déclaration des intérêts pécuniaires des élus**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)*, les membres du conseil doivent chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité des Bergeronnes prenne acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2017,

QU'un relevé des déclarations soit transmis au MAMOT.

*Les déclarations sont archivées à la Municipalité.*

---

**17-01-2312 Dépôt de la liste des comptes du mois de décembre 2016 pour la municipalité et la salle de quilles**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de décembre 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **106 366.61 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
MUNICIPALITÉ**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-12</b>			
Ackland Granger	4 Distributeur de gants	28.79 \$	
Atelier d'affûtage S.C.	Couteau surfaceuse 77 po	51.74 \$	
Électronique Mercier	Réparation 3 pagettes service incendie	81.63 \$	
Élise Guignard	Travail d'audit reddition compte MTQ	1 149.75 \$	
Environnex	test d'eau mensuel 230.32\$, essais de captage TECQ 2014-2018	4 989.14 \$	
G.L.R.	Fourniture entretien et repas party Noël conseil municipal, employés, pompiers - aliments	780.43 \$	
Garage Roger Foster	Inspection SAAQ camion incendie	489.22 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Décoration de Noël CPE, achat de rallonge	95.24 \$	
Jean-Yves Bouchard	Honoraire mise à jour grille spécification et carte zonage	1 784.99 \$	
Louis-Philippe Lepage	Fourniture construction cabanon CPE	3 898.21 \$	
MAMOT	Remboursement trop versé paiement tenant lieu de taxes 2014-2015	1 232.00 \$	
Mots et Marées	Mandat recherche documentaire sur la vieille forge	273.07 \$	
S.R.V. (Construction)	Main d'œuvre construction cabanon CPE - voyage de sable terrain de jeu Petit sourire	2 332.27 \$	
SEAO	Avis dans SEAO projet dragage	9.75 \$	
Solugaz	Réservoir d'expansion CPE	546.13 \$	
Transport Imbeault	Changement de pneus pick up	63.24 \$	
VIP télécom	Contrat service téléphonie	173.27 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>17 978.87 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-12</b>			
La Croix bleue	Cotisation assurance collective	1 855.45 \$	6433
Luc Caron	Domage et intérêt	261.44 \$	6446
Transport Larouche	Contrat déneigement versement 2 2016-2017	17 216.34 \$	6449
ACSIQ	Adhésion chef pompiers	287.44 \$	6454
FISA	Cotisation syndicale	114.79 \$	6455
Louise Gauthier	Droit annuel hébergement site web	113.27 \$	6456
Francis Bouchard	Déplacement	23.40 \$	6507
MRC Haute-Côte-Nord	Frais droits mutations	164.00 \$	6508
Centre de la Petite enfance	Remboursement factures déjà payées par le CPE	40 763.21 \$	6509

Joelle Pierre	Déplacement formation	30.24 \$	6512
Municipalité de Tadoussac	Gestionnaire de formation pompiers juillet à décembre 2016	293.55 \$	6513
Poste Canada	Infomunicipal spécial budget 2017	59.95 \$	6515
Christian Bernard Oyourou	Rémunération location salle à la polyvalente des Berges	30.00 \$	6522
Municipalité de Tadoussac	Salaire préventionniste 23 oct. au 31 déc. 2016, 2 121.59 \$, salaire urbanisme oct. 2016 au 31 déc. 2016, 3 513.21 \$	5 634.80 \$	6523
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	127.90 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 30 jours caserne	512.45 \$	Accès D
Bell Canada	Télécommunication	134.84 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	2 932.37 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	7 300.92 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte crédit essence machines	963.79 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité globale	598.76 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 569.04 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>80 987.95 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>98 966.82 \$</b>	

## DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-12			
G.L.R.	Aliments bar et activités	467.96 \$	
Solugaz	Location gaz pour bière en fût	91.98 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>559.94 \$</b>	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-12			
S.A.Q.	Alcool	3 269.83 \$	6452
Luc Gagnon	Déplacement SAQ Forestville	67.05 \$	6457
S.A.Q.	Alcool	334.72 \$	6511
Brasserie Labatt	Bières, crédit	3 032.33 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et câble	135.92 \$	Accès D
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>6 839.85 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>7 399.79 \$</b>	

### Comité de gestion du camping Bon-Désir

#### 17-01-2313 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de décembre 2016, tels que mentionnés dans le rapport.

#### 17-01-2314 Dépôt et acceptation de la liste des comptes du mois de décembre 2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de décembre 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **50 558.75 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
 CAMPING BON-DÉSIR**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-12</b>			
Bell Canada	Télécommunication	41.41 \$	
Bell Canada (sans frais)	Télécommunication	13.74 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>55.15 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-12</b>			
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement capital et intérêt projet mise aux normes eaux usées	30 321.89 \$	767
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement installation internet camping	20 112.46 \$	774
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.61 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct novembre	65.64 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>50 503.60 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>50 558.75 \$</b>	

**Période de questions :**

Aucune assistance

**17-01-2314 Adoption du règlement no. 2016-106 établissant un fonds de roulement de 250 000, \$**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 1094 du *Code municipal*, la municipalité peut constituer un fonds de roulement d'un montant maximal de 386 000, \$, soit 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose, depuis plusieurs années, d'un fonds de roulement au montant de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'augmenter le montant de ce fonds de roulement pour le porter à 250 000, \$;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de présentation du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 12 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il est adopté, que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, qu'il est fait mention de l'objet du règlement, de sa portée, de son coût et de son mode de financement;

POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil ordonne et statue ce qui suit :

1. Objet

Il est, par la présente, créé un fonds de roulement d'un montant de 250 000, \$;

2. Affectation

À cette fin, le conseil affecte une somme de 200 000, \$ provenant du surplus accumulé de son fonds général, laquelle somme s'ajoute à la somme de 50 000 \$ affectée antérieurement au fonds de roulement;

3. Remplacement

Le présent règlement remplace tout règlement antérieur portant sur le même objet.

4. Entrée en vigueur

Le présent règlement est rétroactif au 12 décembre 2016 et entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ AUX BERGERONNES

CE 10<sup>e</sup> jour de janvier 2017

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Lynda Tremblay  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

**17-01-2315 Demande d'installation d'une entrée d'eau et d'une sortie d'égout pour un bâtiment complémentaire situé sur le lot 4 822 226 en vue de la réalisation d'un projet de développement touristique futur (rés. 13-09-1448) – proposition du propriétaire**

---

CONSIDÉRANT QUE conséquemment à des travaux de réfection complète de la rue Principale effectués en 2013, le conseil, par sa résolution 13-09-1448, accordait au propriétaire du lot 4 822 226 le branchement au réseau

d'aqueduc et d'égout d'un bâtiment dessus construit en vue de la réalisation d'un projet de développement touristique futur;

CONSIDÉRANT QUE par cette résolution, le propriétaire s'engageait à défrayer les coûts de branchements dans l'éventualité où le projet ne serait pas réalisé dans un délai de 3 ans, soit au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a pas été réalisé dans le délai prévu;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a transmis une demande spécifique à la municipalité concernant son projet à savoir :

1. que la municipalité permette d'étaler le remboursement des frais de branchements sur une période de 3 ans,
2. que la municipalité rembourse au propriétaire le coût des branchements eau et égout dans l'éventualité où le projet se réalise un jour afin d'encourager tel développement touristique dans la localité,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la proposition du propriétaire d'étaler sur 3 ans le montant du coût du branchement d'eau et d'égout d'un bâtiment situé sur le lot 4 822 226 effectué en 2013 dans le but de réaliser un projet de développement touristique,

QUE le conseil refuse de rembourser au propriétaire le coût des branchements dans l'éventualité où le projet se réalise un jour, mais que d'autres formes d'encouragements financiers de la part de la municipalité pourraient se présenter au propriétaire lors de la réalisation de son projet.

**17-01-2316 Demande d'installation d'une entrée d'eau et d'une sortie d'égout pour la construction éventuelle d'une résidence sur le lot 4 343 310 (rés. 13-06-1406) – proposition du propriétaire**

---

CONSIDÉRANT QUE conséquemment à des travaux de réfection complète de la rue Principale effectués en 2013, le conseil, par sa résolution 13-06-1406, accordait au propriétaire du lot 4 343 310 le branchement au réseau d'aqueduc et d'égout en vue d'une éventuelle construction d'une résidence sur ce lot;

CONSIDÉRANT QUE par cette résolution, le propriétaire s'engageait à défrayer les coûts de branchements dans l'éventualité où la construction ne serait pas réalisée dans un délai de 2 ans, soit au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a pas été réalisé dans le délai prévu;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a transmis une demande spécifique à la municipalité concernant son projet à savoir :

1. que la municipalité permette un délai supplémentaire pour le remboursement des frais de branchement jusqu'à la vente prochaine de 2 terrains,
2. que la municipalité rembourse au propriétaire le coût des branchements eau et égout dans l'éventualité où le projet se réalise



- un jour afin d'encourager tel développement domiciliaire dans la localité,
3. que la municipalité peut soumettre d'autres solutions qui pourraient satisfaire les deux parties,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil refuse d'accorder un délai supplémentaire jusqu'à la vente de 2 terrains prévisibles, mais offre au propriétaire la possibilité d'étaler sur 3 ans le montant du coût du branchement d'eau et d'égout au lot 4 343 310 effectué en 2013 dans le but de réaliser un projet de développement domiciliaire,

QUE le conseil refuse de rembourser au propriétaire le coût des branchements dans l'éventualité où le projet se réalise un jour, mais que d'autres formes d'encouragements financiers de la part de la municipalité pourraient se présenter au propriétaire lors de la réalisation de son projet.

#### **17-01-2317 Dépôt des états financiers 2015 de l'OMH de Bergeronnes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt des états financiers 2015 de l'OMH de Bergeronnes.

#### **17-01-2318 Dépôt du budget 2017 de l'OMH de Bergeronnes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt du budget 2017 de l'OMH de Bergeronnes,

QUE la municipalité s'engage à déboursier le montant de 3 666, \$ correspondant au 10 % du déficit d'exploitation de l'organisme tel que prévu à la convention d'exploitation signée avec la SHQ.

#### **Correspondance et informations :**

- Ministère de la Sécurité publique – copie de la lettre du ministère du 6 décembre 2016 transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord concernant les orientations du ministère en matière de sécurité incendie,
- Municipalité de Tadoussac – transmission de la résolution 2016-0381 concernant le schéma de couverture de risques (intervention hors route),
- Loisir et sport Côte-Nord/Kino Québec/gouvernement du Québec – invitation à participer à l'édition 2017 de Plaisirs d'hiver,
- L'Association internationale des Clubs Lions – remerciement pour l'aide municipale apportée lors du congrès des Lions du district U3 2016 tenu aux Bergeronnes.

**Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :**

**15-01-2319 L'Alliance des Femmes du secteur BEST – demande d'aide financière pour la tenue de la Journée des Femmes en mars 2017**

---

CONSIDÉRANT la demande de commandite formulée par l'Alliance des Femmes du secteur BEST pour l'activité prévue dans le cadre de la Journée internationale des Femmes 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait savoir à l'organisme lors d'une demande précédente pour la même activité, qu'il apportera sa contribution lorsque l'évènement aura lieu aux Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QU'encore cette année, l'activité est prévue ailleurs qu'aux Bergeronnes ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité informe l'organisme l'Alliance des Femmes du secteur BEST qu'elle maintient sa position à l'effet qu'elle apportera sa contribution lorsque l'activité prévue à l'occasion de la Journée internationale des Femmes se tiendra aux Bergeronnes.

**17-01-2320 Polyvalente des Berges – demande d'aide financière pour la création de l'album des finissants de 5<sup>e</sup> secondaire, édition 2016-2017**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de verser une contribution financière de 100, \$ pour la création de l'album des finissants de 5<sup>e</sup> secondaire, édition 2016-2017.

**17-01-2321 Odysée artistique – demande d'aide financière pour la tenue de la 12<sup>e</sup> édition du festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser une contribution financière de 2 000, \$ pour la tenue de la 12<sup>e</sup> édition du festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord.

**17-01-2322 CPA Esco-Pop des Escoumins – demande d'aide financière pour le maintien des activités**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser une participation financière de 50, \$ à l'organisme CPA Esco-Pop des Escoumins pour aider au maintien des activités.

**VARIA :**

**Période de questions :**

Aucune assistance

**17-01-2323 Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Manon Brassard demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 19h09.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Lynda Tremblay  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*